

# Forfait Structure 2021

## Volet 1 : équipement du cabinet

Disposer d'un logiciel métier avec logiciel d'aide à la prescription (LAP) certifié par la HAS et compatible DMP	280 Points	1 960€
Disposer d'une messagerie sécurisée de santé		
Disposer d'une version du cahier des charges Sesam -Vitale intégrant les avenants publiés sur le site du GIE Sesam-Vitale au 31/12 de l'année N-1 par rapport à l'année de référence pour le calcul de la rémunération		
Taux de télétransmission > ou égal à 2/3		
Affichage des horaires d'ouverture du cabinet dans annuaire santé		

## Volet 2 : service aux patients (accessible si tous les indicateurs du volet 1 sont atteints)

Taux de dématérialisation à atteindre sur un bouquet de téléservices	90 Points	630 €
Capacité à coder et requêter sur des données médicales pour alimenter ou produire des registres par exemple	50 Points	350 €
Engagement dans une démarche de prise en charge coordonnée des patients (maison de santé pluridisciplinaire, équipe de soins primaires, communauté professionnelle territoriale de santé, réunions de concertation pluridisciplinaire...)	120 Points	840 €
Investissement dans de nouveaux services aux patients pour l'accompagnement des patients aux parcours de soins complexes (temps de personnel dédié ou recours à un prestataire externe pour l'accompagnement des parcours complexes, l'organisation de la prise en charge médico-sociale...)	70 Points	490 €
Encadrement des jeunes étudiants en médecine niveau 1	50 Points	350 €
Équipement pour vidéoconférence sécurisée	50 Points	350 €
Équipements médicaux connectés	25 Points	175 €
Valoriser la prise en charge des soins non programmés dans le cadre d'une organisation territoriale régulée	150 Points	1 050 €
<b>Total max</b>	<b>885 Points</b>	<b>6 195 €</b>